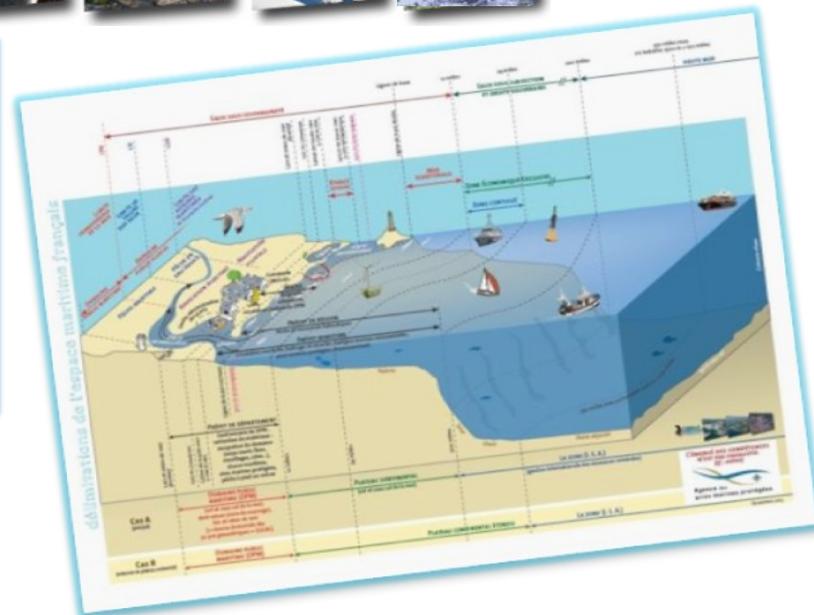


Le groupe de travail GIMeL (Géo-Informations pour la Mer et le Littoral)

The logo for GIMeL consists of a stylized black symbol resembling a lambda or a hook on the left, followed by the text "GIMeL" in a bold, blue, sans-serif font.

Rappel des objectifs & programme de travail

- Objectifs

- Identifier un socle de jeux de données de référence:
- Proposer des éléments pour un projet de convention définissant les modalités de constitution, entretien et mis à disposition du socle de référence

- Actions 2017

- SGT Socles de référence
- SGT Limites réglementaires
- SGT Trait(s) de côte
- SGT Carroyage des données maritimes



Bilan des travaux des SGT Données de référence

Objectifs du GT socle de données référentielles

- **FAIT** : faire la synthèse des données existantes devant faire partie du référentiel
- **FAIT** : Identifier les données devant étoffer ce référentiel pour répondre aux nouveaux besoins,
- **EN COURS** : Construire les axes de travail du sous groupe, notamment en termes de productions de données, de standards,...: CEREMA -(DSF) ; Ifremer-AFB DCSMM



SGT Données de référence Programme 2018

PHASE 1: DEFINITION DU SOCLE : 100 données (voir tableau GT GIMEL 1/07/ 2017)

PHASE 2: Préalable à la construction de 32 référentiels et standards prioritaires

- Identifier quelle est la commission de validation stds (prog 2018) et établir leurs plans de charge respectifs :
 - **en cours dans le cadre du GT « langage commun » du SIMM : redistribution des actions par compétences respectives Covadis/Sandre/SINP des données utilisées pour le rapportage 2018 européen au titre de la DCSMM (3 premiers plans du cycle 2 : 2018) et cataloguées en 2017 par l'Ifremer /semi-agrégées**
 - **critères de priorité établis au regard des usages des référentiels**
- Impliquer et suivre chacun dans la production et la diffusion de données (établir plan de charge, organisation si multi-producteur d'une même donnée et financement)
 - **Contacts pris avec les producteurs du périmètre de l'État (ports et pêche),**
 - **à affiner selon les capacités de charge Ifremer/SHOM/MEST-DEB/Cerema/AFB/IGN -programmations en cours (charge financière partielle par département SI -AFB ou par DGALN ou DML)**

PHASE 3 (FIN 2018): opérationnelle Constitution du socle

- Validation des standards par les commission adhoc
- Si standards existants /fabri

Florence NAIZOT- DEB
Steven PIEL - AFB



Programmation d'ici 2020

Nombre de Libellé	niveau final de Priorité (1 le plus, 3 le moins)			Total
	1	2	3	
Producteur				
Shom/DDTM			1	1
AFB	1	2	2	5
AFB/Ifremer/CNRS			1	1
Agence de l'eau	1	1		2
Cerema	1	1	1	3
Collectivités	2	1	1	4
DAM-MEST		1		1
DDTM	5	5	6	16
DDTM/collectivités	1	1	1	3
DDTM/DIRM		3		3
DDTM/Préfectures	1			1
DDTM/universités/BRGM		1		1
DIRM			1	1
DPMA/		1		1
DREAL		1		1
DREAL/ Ifremer/BRGM		1		1
ICES		1		1
Ifremer		1	3	4
IGN	1	1		2
IGN-AFB		1		1
MultiproducteurIfremer/BRGMEDMONET Géologie			1	1
Multi-producteurs (associations, bureaux d'études, AFB, Ifremer...)		1		1
Shom	15	3	13	31
Shom /DEAL			1	1
Shom/DDTM	2	1	1	4
Shom/DDTM		1		1
Shom/DIRM			1	1
Shom/Ifremer	1		1	2
Shom/Ifremer/BRGM			1	1
Shom/IGN	1		2	3
Shom/Prémar			1	1
(vide)		1	1	2
Total	32	30	40	102

Florence NAIZOT- DEB,
Steven PIEL - AFB



Bilan des travaux des SGT limites réglementaires

Objectifs du sous groupe « Limites réglementaires »

- **FAIT** : Recenser de manière exhaustive l'ensemble des limites réglementaires
- **FAIT** : Indiquer les enjeux si possible en reprenant les politiques publiques (risques naturels, sécurité maritime,...)
- **FAIT** : Identifier quelles sont les limites réglementaires qui sont d'ores et déjà produites et celles pour lesquelles un travail de saisie est à envisager. Pour les premières, il est demandé
 - De recenser les services producteurs : **SHOM/IFREMER/MEST**
 - Pour ceux qui ne sont pas d'autorité, d'étudier les modalités d'un contrôle qualité.
 - d'indiquer les modalités d'accès

Travaux 2018 limites réglementaires

FAIT : Inventaire des besoins prioritaires des utilisateurs et identification des dépendances éventuelles entre objets juridiques (*voir mapping GT GIMEL 1/07/ 2017*)

FAIT : Programmation 2018 (5 chantiers prioritaires):

- Laisse de haute mer → préalable au trait de côte à usage administratif : **IGN/SHOM : Coût ?**
- Laisse de basse mer → préalable à la ligne de base normale

Etat des lieux des données "laisse de basse mer" et " ligne de fermeture de la TESARE" disponibles en BDGS et BDTIS pour les territoires sous juridiction française : échelles aussi différentes pour les lignes de base normales ?

- Limites administratives des ports maritimes (constituant le DPM artificiel) ; **Étude 2018 programmée DEB-DGITM/Cerema**
- Limites de compétences des représentants de l'Etat en mer : **à charge DDTM remontée des données/harmonisation - DML -Cerema?**
- Réglementation de la pêche : **un gabarit a minima de données intégrant au moins un aspect saisonnier : Étude 2018 programmée Cerema/DIRM**

Florence NAIZOT- DEB
Steven PIEL - AFB



Bilan des travaux des SGT Carroyage

Objectifs

- Disposer d'un socle permettant des analyses conjointes de la multiplicité d'informations géographiques en mer
- Permettre de travailler à différentes échelles emboîtées et cohérentes entre les projets
- Favoriser les échanges entre les acteurs et rendre davantage compatibles les analyses spatiales

Equipe projet constituée

- DEB
- MIG
- Ifremer
- MNHN
- ONML
- Cerema

Travail engagé

- Rédaction d'une note technique à destination du GT GIMeL

Pierre VIGNE- CEREMA

